

Fabrice Néel, architecte de travaux

Comment est née votre intervention sur le projet de réaménagement de la RD1 ?

/// Avec mes collaborateurs Basile Raimbault, Eric Michelon et Fabio Lopes, nous travaillons sur le projet – et plus particulièrement sur la conception du passage souterrain et des murs de soutènement – depuis environ 4 ans. Cela a commencé par les études, avec la volonté d'obtenir un aménagement fluide et cohérent, tout au long de cet axe qui longe la Seine. En effet, l'objectif était de créer un ensemble harmonieux qui permette de lier les communes de Clichy et Levallois, en créant du neuf tout en s'inscrivant dans un paysage urbain existant. Les études ont été menées de façon collaborative, grâce à de nombreux échanges avec le Département des Hauts-de-Seine, mais aussi avec les services techniques des Villes de Clichy et Levallois. Cette co-construction nous a permis d'aboutir à un projet ambitieux, proposant un meilleur partage de l'espace public et des déplacements apaisés pour tous.



Quel est votre lien aujourd'hui avec le chantier ?

/// Pendant le déroulement des travaux, notre rôle est de vérifier que ce qui est réalisé est cohérent avec ce qui a été pensé. Nous avons ainsi la charge de valider les prototypes et échantillons pour tout ce qui relève du volet architectural et des aspects visuels. Cela nécessite d'être adaptables, car lorsque l'on passe du dessin à la concrétisation, il y a toujours des problèmes techniques qui supposent de trouver rapidement des solutions. Maintenant que le projet entre dans sa phase de finitions, on arrive de plus en plus à faire correspondre ce qui a été imaginé et la réalité.

Quels usages espérez-vous pour la future RD1 réaménagée ?

/// J'aspire à ce que les déplacements se fassent en toute fluidité, mais aussi que le passage souterrain soit pleinement intégré au paysage urbain. L'idéal serait que les différents modes (automobilistes, piétons, cyclistes, trottinettes, etc) puissent se partager l'espace, en ayant chacun une zone dédiée, aménagée et sécurisée. J'espère aussi que nous parviendrons à faire en sorte que les riverains prennent totalement possession des lieux, qu'ils les pratiquent, qu'ils les vivent (en se divertissant ou en allant simplement se promener sur les berges).

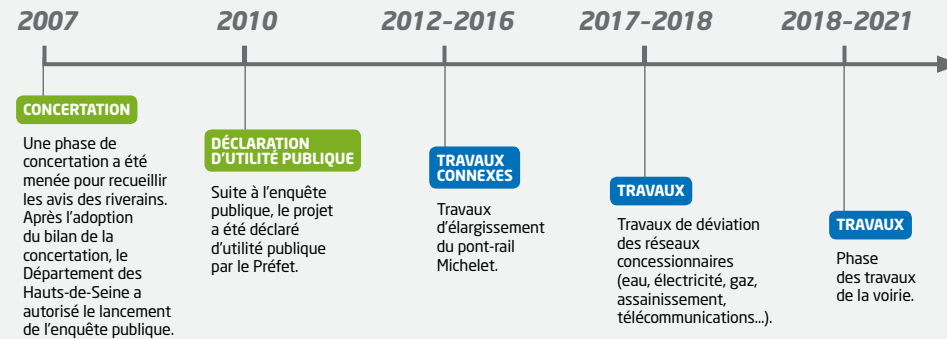


Aménagement des berges de Seine

© CD92 / Sennse-Boaet

EN BREF

Les grandes étapes du projet



Les acteurs du projet

- Le Département des Hauts-de-Seine finance à hauteur de 16 M€, en qualité de maître d'ouvrage, l'aménagement des quais de la RD1.
- La Région Île-de-France finance 11,4 M€ représentant 50 % du montant des travaux d'aménagement dans le cadre du plan anti-bouchons.

Le budget



Les chiffres clés du projet

Un trafic important avec **26 000** véhicules par jour

Un budget de **27,4 M€** pour les travaux de la 1^{ère} phase

Un tracé de **1,2 km**

Une question ou une remarque sur le chantier ? <https://contact.hauts-de-seine.fr>
Retrouvez toute l'actualité du projet sur notre site www.hauts-de-seine.fr/mon-departement/les-hauts-de-seine/les-grands-projets/la-voirie-departementale/rd-1-clichy-levallois

Cette lettre d'information est une édition du conseil départemental des Hauts-de-Seine. Conseil, conception, rédaction et mise en page : Sennse - Directeur de rédaction : Jean-Claude Gagnol, Chargé d'Opération au Département des Hauts-de-Seine - Crédits photos : CD92 / Studiography

Aménagement RD1 Clichy-la-Garenne » Levallois-Perret



Suite à un arrêt d'activité de presque 2 mois en raison du contexte sanitaire, le chantier s'est organisé pour rattraper le retard. Grâce à l'adaptabilité de chacun et une vraie coordination entre les équipes, les délais de livraison de la RD1 réaménagée seront respectés.

Le gros œuvre du tunnel achevé, les travaux continuent avec les finitions. Les parements pour habiller l'intérieur du passage souterrain seront ainsi posés entre début décembre et fin janvier 2021. En parallèle, l'ouverture à la circulation de la partie aérienne de l'ouvrage aura lieu progressivement à partir de fin décembre, les travaux de finitions ayant lieu en janvier 2021.

Du côté de la Seine, les travaux de voirie ont démarré, tandis que les aménagements paysagers des berges continuent, afin de proposer au printemps un cheminement piéton sécurisé dans un cadre végétalisé. Rendez-vous début janvier pour l'ouverture à la circulation de nouvelles voies et du carrefour à feux au niveau du pont d'Asnières !

SOMMAIRE

Une fin de chantier imminente p.2 et 3

Zoom sur l'aménagement du passage souterrain p.4

3 questions à Fabrice Néel p.5

En bref p.6

Une fin de chantier imminente

Une fois la construction du passage souterrain achevée, les équipements, parements, éclairages et pompes de récupération des eaux pluviales doivent être installés afin de donner à l'ouvrage son architecture définitive, ce dans des conditions de sécurité et de fonctionnement optimales avant sa mise en circulation prévue pour le **10 février 2021**. **La mise en service du passage souterrain participera à apaiser la circulation et permettra de rendre aux riverains un accès agréable sur la Seine.**

Côté Seine, les travaux de voirie au niveau de l'ouvrage viennent de débuter afin de poursuivre le **renouvellement des voies de circulation**. La fin d'année sera ainsi consacrée aux finitions des voiries en surface, dont une première partie sera mise en circulation avant Noël si la météo reste favorable.

Le carrefour sera quant à lui réaménagé en carrefour circulaire à feux intégrant les **modes doux (cyclistes et piétons)**, pour permettre à chacun de **se déplacer en toute sécurité**.

Janvier 2021 verra se réaliser la pose des escaliers d'accès aux berges et la dépose des bungalows de chantier, afin de **finaliser les aménagements paysagers et piétonniers** du côté de Levallois. L'achèvement des chaussées définitives entre la route d'Asnières, la RD909 et la rue du Bac d'Asnières sera effectif en février prochain. Les aménagements des parties hors chaussée de la zone se finaliseront d'ici fin mars, en parallèle des derniers aménagements et plantations sur les berges.

Afin de bénéficier d'une météo favorable, **le revêtement de la chaussée sera mis en œuvre en mars, achevant ainsi un projet ambitieux et de long cours.**



Travaux d'aménagements sur les berges de Seine



Un printemps sous le signe des aménagements paysagers

/// La réalisation des fosses d'arbres et des plantations sur les berges de Seine se déroulera de décembre jusqu'au printemps 2021.

/// Les espaces de jardin séparant la chaussée des bâtiments de bureau construits entre la rue d'Asnières et la rue du Bac d'Asnières viendront également végétaliser la zone.

/// L'ensemble des plantations seront ensuite restituées aux communes, qui en conserveront l'entretien.

/// Par ailleurs, la reprise des travaux devant le cimetière de Levallois permettra de finaliser la promenade piétonne au profit des riverains.



Cheminement piéton réalisé le long des berges

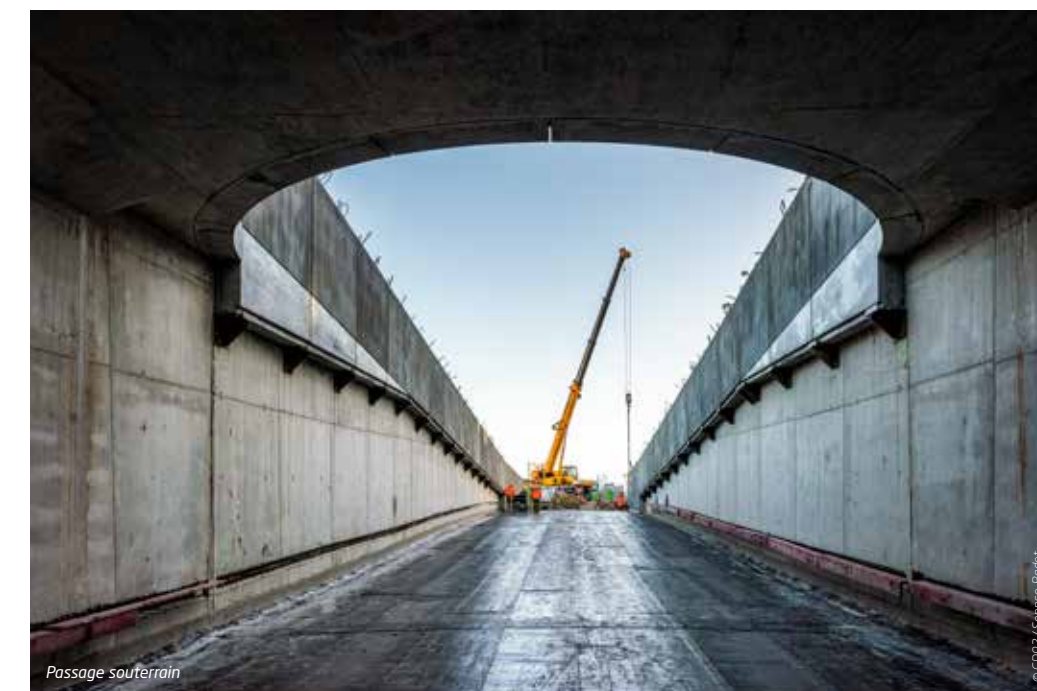
Zoom sur l'aménagement du passage souterrain

Construit à l'intérieur d'une coque en béton permettant d'empêcher les arrivées d'eaux le temps de sa construction, le passage souterrain est destiné à abriter la circulation de tous les types de véhicules, camions, bus et véhicules légers (hors convois exceptionnels). Il possède une hauteur de 4m30.

Afin de dynamiser le visuel des parois du passage souterrain, celles-ci seront équipées d'un parement rétro-éclairé, avec une alternance entre des panneaux lumineux et des panneaux pleins.



Travaux de finitions du passage souterrain



Passage souterrain

LES ÉTAPES DU CHANTIER



Rétablissement de la circulation et mise à disposition des voies coté Seine

Début des plantations coté berges de Seine

Mise en service du passage souterrain